



Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale (AAPISE)
Foyer de Jour
« Le Pont de Pierre »
ZAC Maison Neuve – 91220 Brétigny-sur-Orge
Tél : 01.60.85.26.40 – Fax : 01.60.85.26.41

Objet : Compte rendu de la réunion C.V.S. du mercredi 02 octobre 2019 à 09h30

Personnes présentes :

- Mme MARQUES : Présidente du CVS, représentante des personnes accueillies.
- Mme N'DIAYE: Représentante des personnes accueillies.
- Mme BARRE : Représentante des familles.
- Mr VALENDUC : Représentant des familles.
- Mr BECK : Représentant des salariés.
- Mme FOURQUIE : Représentante de l'A.A.P.I.S.E.
- Mr LAMOUR : Directeur du pôle autonomie adulte de l'A.A.P.I.S.E

Personnes excusées :

- Mr BANTWELL : Directeur adjoint du Foyer « Le Pont de Pierre ».
- Mme FEBVRE : Représentante des salariés.
- Mr ROCHERON : Représentant de l'A.A.P.I.S.E.
- Mr BETRANCOURT : Conseiller municipal délégué aux Solidarités et au Handicap.

La séance est ouverte par Jessica Marques, Présidente du CVS, à 9h40.

1) Retour sur les demandes du dernier CVS.

Les demandes suivantes sont en attente ou en cours de réalisation.

- Mise en ligne du site internet

Le site internet de l'AAPISE est actuellement en cours de rénovation et sera accessible en ligne à compter de la fin du mois de novembre. Un lien permettra d'accéder directement au nouveau site du Foyer le Pont de Pierre.

- Création d'affiches avec des pictogrammes afin d'expliquer les règles d'hygiène dans les toilettes

Cette action n'a pas encore été mise en place. Les modalités demeurent à définir : Information générale dans un premier temps, puis travail en atelier avec les bénéficiaires.

- Aménagement de la salle actuelle d'informatique en salle de repos

Les informations recueillies confirment une utilisation ponctuelle de la salle informatique. Une étude de faisabilité prenant en considération le manque d'espace doit être réalisée. 5 à 6 personnes accueillies seraient intéressées par l'aménagement d'une salle de repos. L'acquisition de 2 à 3 fauteuils de relaxation est envisagée.

- Dossier sur les allées détériorées

A titre d'information, cette affaire a été évoquée à l'audience de procédure du TGI d'Évry le 12 septembre dernier et le sera de nouveau lors de la séance prévue le 14 novembre 2019, au cours de laquelle une date de plaidoirie devrait être fixée.

Monsieur LAMOUR contactera prochainement Maître ECORA afin de recueillir son avis sur la possibilité d'entreprendre des réparations partielles durant le temps de la procédure.

- Restauration de l'ancien fauteuil de repos (travaux de couture nécessaire).

Deux possibilités ont été évoquées :

- Achat de tissu afin que le fauteuil soit restauré dans le cadre de l'atelier couture animé par Madame Lamia B.
- Acquisition d'un nouveau fauteuil présentant les mêmes caractéristiques.

Compte-tenu de l'état de dégradation du fauteuil, la seconde hypothèse semble privilégiée.

2) Serait-il possible de mettre en place une accessibilité pour les fauteuils roulants au niveau du parking professionnel (petit parking) ?

Des travaux ont été réalisés au cours de l'été 2019 au niveau du petit parking de l'établissement. Le parking a été allongé, ce qui simplifie les manœuvres des véhicules et sécurise davantage le site. Dans un second temps, une rampe permettant l'accessibilité des fauteuils roulants entre ce parking et l'établissement va être installée. Le projet est en cours de réalisation.

En complément d'information, des travaux ont été réalisés en juillet 2018 au niveau du grand parking (face au portillon de l'établissement). La pente douce rendant accessible l'établissement au parking a été intégralement rénovée.

3) Peut-on envisager l'achat d'un meuble plus grand pour les DVD ?

Le foyer répond favorablement à la demande d'achat d'un meuble plus grand pour les DVD d'autant plus que celui actuel n'est pas réellement fonctionnel.

Il conviendra de déterminer lors d'une prochaine réunion, les personnes qui seront chargées de procéder à cet achat, sachant que les adultes accueillis seront associés à la démarche.

4) Organiser une fête de la musique.

Afin de répondre aux souhaits et attentes du public accueilli, l'organisation d'une fête de la musique par le foyer ne sera pas priorisée au cours de l'année 2020, au profit d'une exposition artistique qui est programmée du 16 au 29/05/2019 au sein du foyer « Le Pont de Pierre ». Le vernissage est prévu le samedi 16/05.

L'objectif majeur de ce projet est de permettre une ouverture des murs du foyer à l'extérieur (familles, amis, autres établissements, « anciens du foyer »...) et de favoriser la reconnaissance des richesses et compétences de chacun. De plus, les rencontres humaines émanant de cet événement seront autant de possibilités de s'inscrire dans une forme d'inclusion à travers les supports artistiques, culturels...

Toutefois, concernant la fête de la musique officielle qui se déroule traditionnellement le 21 juin, Monsieur VALENDUC propose de renouveler l'initiative menée l'année précédente, ayant permis la participation des bénéficiaires volontaires accompagnés de leurs familles.

5) Organiser une fête des anciens.

Le projet de l'exposition artistique constituera une occasion de revoir les anciens du foyer (personnes accompagnées et professionnels).

6) Comment mettre en place de façon officielle la restitution des CVS ?

Une nouvelle activité est mise en place depuis septembre 2019. Elle s'intitule « Paroles et images ». L'objectif majeur de cette activité est de mettre du sens et de favoriser la compréhension de « la vie institutionnelle » au sens large pour les personnes accompagnées. Pour cela, plusieurs d'entre-elles et une éducatrice réaliseront des supports imagés (photos, pictogrammes...) qui seront expliqués (si possible par les membres de l'activité) et mis à la disposition de l'ensemble du public accueilli.

La restitution des séances du « Conseil de la Vie Sociale », la création d'un tableau recensant les personnes présentes et absentes au quotidien... font entre-autres partie des supports permettant de mettre du sens à « la vie institutionnelle » pour notre public.

Afin de rendre le support plus attractif, une proposition de projeter les pictogrammes à l'aide d'un vidéoprojecteur a été émise par Monsieur VALENDUC, qui propose de s'associer à la démarche. Les diapositives réalisées pourraient ensuite être affichées dans la grande salle.

7) Faire plus de sorties à Paris en juillet.

Le mois de juillet permet de favoriser un rythme différent au cours de l'année et de favoriser des activités en lien avec la culture, l'ouverture sur l'extérieur, des temps calmes... L'été 2019 a permis l'organisation de sorties (Sortie pique-nique en forêt, musée Grévin...), même si leur nombre a été limité en raison de plusieurs paramètres (épisodes caniculaires, accroissement des difficultés d'accompagnements en sorties pour certaines

personnes du fait de l'avancée en âge...). Enfin, une partie des personnes accompagnées éprouve davantage le besoin de profiter de la convivialité au sein du foyer et de profiter de supports calmes.

En fonction des situations et des demandes, les sorties à Paris sont favorisées (marché de Noël, grande sortie annuelle institutionnelle, lieux culturels...), tout en prenant en compte les réalités institutionnelles.

8) Où en est le tableau des personnes absentes au foyer ?

En lien avec la réponse apportée au point N° 6, le tableau recensant les personnes absentes et présentes est actuellement en cours de rénovation par une autre activité de loisirs et sera bientôt à disposition de l'activité « paroles et images ».

9) Est-il possible d'avoir un espace pour se reposer ?

Cette demande a été récemment adressée au Conseil de la Vie Sociale. Une étude a été initiée afin de transformer l'espace informatique actuel en salle de repos.

10) Peut-on aménager la grande salle en salle multimédia (cinéma) ?

Le 7ème art (cinéma) représente un support fortement apprécié par les personnes accompagnées au foyer. Une activité de loisirs hebdomadaire intitulée « ciné-club » est mise en place depuis 2 ans afin de répondre à cette demande. Au-delà du plaisir pris à partager un film ou un reportage, ce support est propice à la communication, aux échanges, à l'ouverture d'esprit.

L'activité « ciné-club » se déroule chaque jeudi après-midi au sein de la grande salle de l'établissement. La transformation de cet espace en salle multimédia nécessite l'installation d'un écran motorisé et la fixation d'un rétroprojecteur. Une étude va être menée afin d'en évaluer le coût et la faisabilité.

La proposition d'un partenariat avec le cinéma Kinopolis situé à proximité a été émise, afin que les personnes accueillies au foyer Le Pont de Pierre puissent bénéficier du tarif applicable aux étudiants. Parmi les autres possibilités, a été évoquée l'hypothèse de négocier un tarif de groupe pour environ 12 personnes.

11) Installer les étagères dans les WC.

Cette demande est en cours de réalisation par la personne chargée de l'entretien de l'établissement.

12) Deux personnes aimeraient que soit à nouveau proposée l'activité musculation en après-midi dans une salle à l'extérieur, mais si ce n'est pas possible au moins en faire au foyer.

L'activité « multisport » du mardi après-midi comprend de nombreuses séances de musculation organisées au sein du complexe sportif départemental « Robert Bobin » de Bondoufle. Pour rappel, le foyer dispose également de matériels de sport semi-professionnels (vélo d'appartement, vélo elliptique, sac de frappe).

Afin de valoriser cette activité, il conviendra de solliciter l'avis du professeur d'éducation physique et sportive intervenant au sein du foyer.

13) Questions et informations diverses

- « Les 50 ans de l'A.A.P.I.S.E » le 23/11/2019 à la salle des fêtes d'Égly.
- Détermination des 3 séances du CVS de 2020
 - Le mercredi 4 mars 2020 à 9h30
 - Le mercredi 10 juin 2020 à 9h30
 - Le mercredi 7 octobre 2020 à 9h30
- La fête de Noël aura lieu le 17 décembre 2019 sur le thème du « cabaret ».
Les représentants des personnes accueillies souhaitent que les vitres soient décorées à l'aide de bombes de neige artificielle.

La séance est levée à 11h15 par Madame Jessica MARQUES, Présidente du CVS.

Le 4 novembre 2019

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale,

Jessica MARQUES